

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 octobre 2018 - n° 2
180098

SIGNATURE DE LA CHARTE DES MAIRES ET ELUS DE FRANCE POUR LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

La Charte des Maires et Elus de France pour la citoyenneté européenne est proposée à la signature des Elus des collectivités territoriales qui souhaitent formaliser leur engagement européen et leur mobilisation, dans la perspective des élections européennes.

Le texte a été lancé par l'association Française du Conseil des Communes et régions d'Europe (AFCCRE) organisation membre du mouvement européen, l'Association des Maires de France, la Ville de Paris et la représentation de la Commission Européenne en France.

Cette Charte marque l'engagement des élus de proximité à faire vivre la démocratie européenne dans leurs territoires.

Au travers de cette Charte, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges s'engage à informer ses administrés sur les réalisations de l'Union Européenne sur la citoyenneté européenne et sur les droits et les valeurs qu'elle incarne.

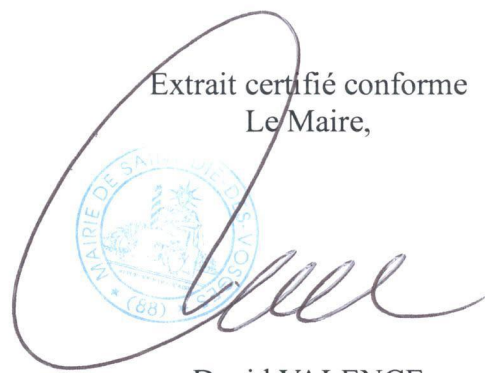
LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à signer la Charte des Maires et Elus de France pour la citoyenneté européenne.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 octobre 2018

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 27

Procuration 7

Absence..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Nicole REMONT, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Sébastien ROCHOTTE, Sophie TAESCH, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	à	David VALENCE
Isabelle de BECKER	à	Vincent BENOIT
Ousseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Christine FELDEN	à	Claude KIENER
Pierre JEANNEL	à	Françoise LEGRAND
Christopher ZIEGLER	à	Marie-José LOUDIG
Serge VINCENT	à	Christine URBES
	à	

Absente :

Sabriya CHINOUNE

Mme Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.